



CONFÉRENCE
des évêques
de FRANCE



Assemblée plénière des évêques de France – 19-22 mars 2024

« Diaconat permanent – Un nouvel élan »

La grâce sacramentelle, en effet, leur donne la force nécessaire pour servir le Peuple de Dieu dans la "diaconie" de la liturgie, de la parole et de la charité, en communion avec l'évêque et son presbyterium.

Lumen Gentium 29

Discours d'ouverture de l'assemblée plénière de printemps des évêques de France, le mardi 19 mars 2024, solennité de saint Joseph – Extraits

[...] Une bonne part de notre assemblée va être consacrée au diaconat permanent dont l'Église célèbre cette année le 60^{ème} anniversaire du rétablissement. C'est essentiellement un motif d'action de grâce. Nous pouvons remercier les hommes qui, depuis 60 ans, ont accepté de se laisser appeler pour devenir des ministres ordonnés dans le Corps du Christ et de voir leur vie familiale, professionnelle, sociale, porter de manière nouvelle la marque du Christ. Nous remercions leurs épouses, qui les ont soutenus et les soutiennent dans cette aventure, et leurs enfants et petits-enfants. Chaque fois que nous rencontrons des candidats au diaconat permanent, nous sommes émerveillés du travail de la grâce de Dieu dans des vies humaines. Les ministres ordonnés ou institués sont vraiment des dons de Dieu, des dons même du Christ ressuscité, remonté des enfers, si nous entendons saint Paul aux Éphésiens.

Nous poursuivrons notre réflexion sur les ministères laïcs institués. Le CEMOLEME (Conseil épiscopal pour les ministres ordonnés et les laïcs en mission ecclésiale) nous propose une note nourrie de nos échanges de novembre qui pourra servir de -cadre aux initiatives que nous prendrons dans nos diocèses, si nous en prenons. Nous aurons à voter la traduction du rituel de l'institution du catéchiste, qui s'ajoutera au rituel de l'institution du lecteur et de l'acolyte. Ces ministères institués et le diaconat permanent, ministère ordonné, nous appellent à mieux comprendre la structure sacramentelle et ministérielle de notre Église. Je note seulement que la recommandation de la Parole de Dieu face à des difficultés dans la vie du Peuple de Dieu a été de susciter de nouveaux ministères, que ce soit dans le récit de l'Exode, en Exode 18, sur la suggestion du prêtre païen Jéthro, ou dans les Actes des Apôtres, quand des querelles éclatèrent pour la distribution d'aide alimentaire. [...]

+ Monseigneur Éric de Moulins-Beaufort, Archevêque de Reims,
Président de la Conférence des évêques de France

Discours de clôture de l'Assemblée plénière de printemps des évêques de France, le vendredi 22 mars 2024 – Extraits

[...] Pour servir ainsi l'œuvre du Seigneur, nous avons à partager le ministère apostolique que nous avons reçu. Mgr Christian Delarbre, archevêque d'Aix et Arles, nous a aidés à réaliser que ce ministère apostolique ne s'exprimait pas tout entier dans le service sacerdotal, dans la célébration des sacrements du Seigneur Jésus, dans l'actualisation du don qu'il fait de lui-même, mais qu'il comportait aussi l'attention à celles et ceux qui pourraient se tenir à l'écart sans oser avancer ou qui seraient tenus à l'écart par les autres. Le ministère des diacres révèle une dimension essentielle du ministère apostolique de l'évêque, que celui-ci ne peut mettre en œuvre adéquatement en restant seul et pour lequel il a besoin d'être aidé et stimulé par quelques-uns, soucieux avec les prêtres et lui d'édifier l'Église du Christ en veillant avant tout sur les plus éloignés pour les aider à venir vers le centre, pour garder le centre toujours ouvert et en attente de ceux ou de celles qui y manquent. Nous avons rendu grâce pour les soixante ans de la restauration du diaconat comme un degré stable du sacrement de l'ordre et surtout pour les hommes qui ont, depuis 1964, accepté l'appel de Dieu par son Église et qui se sont mis au service du Corps du Christ, pour les femmes qui, durant ces décennies, ont soutenu leur mari et l'ont aidé à vivre à la hauteur de son ordination, pour les enfants qui ont accompagné de près ou de loin leur père, engagé dans cette aventure. Les diacres appartiennent désormais à la figure essentielle d'un diocèse en France. Évêques, nous trouvons de la joie à œuvrer avec eux et nous sommes pleins de reconnaissance pour ce qu'ils rendent possible, ce qu'ils donnent à voir et à partager de la grâce du Christ. Par eux, notre Église, visiblement, dépasse ses frontières visibles, et ses membres fatigués, usés, endormis, blessés, abandonnés, méprisés sont présents à nous. Nous repartons avec la conscience qu'il nous revient de donner aux diacres de nos diocèses des missions claires, qui expriment la raison d'être réelle du diaconat et qui rendent un peu palpable l'Église comme Corps du Christ envoyé en ce monde pour ceux et celles qui veulent bien se reconnaître pauvres et en attente du Sauveur.

Notre action de grâce pour les diacres a été renforcée encore par l'achèvement, au moins pour un temps de notre réflexion sur les ministères institués, ministères laïques du lecteur, de l'acolyte et du catéchiste. Nous avons reçu de la Commission compétente de notre Conférence une note qui décrit un cadre suffisamment précis pour que nous appelions, dans nos diocèses, des hommes et des femmes à les recevoir et à les exercer. Nous avons voté le rituel de l'institution d'un catéchiste, il s'ajoute à celui de l'institution d'un lecteur et d'un acolyte. Le temps est venu de lancer les filets, d'appeler et d'envoyer. Dans cinq ans, nous pourrons faire le point et ajuster ce qui devra l'être. Mais l'avenir de l'Église passe certainement par la capacité des communautés chrétiennes à repérer et reconnaître les 7 charismes, les dons, reçus par tel ou tel de leurs membres et à présenter ceux-là à l'évêque pour qu'il les institue pour le bien de tous. Chaque diocèse aura sans doute sa manière à lui de faire, mais nous avons confiance qu'ainsi une figure commune se dessinera peu à peu. Car c'est le mouvement même du Christ, « consacré et envoyé », l'avons-nous entendu dans l'Évangile de ce matin, que de partager ce qui lui est le plus propre et de donner à certains de l'exercer en son Nom pour le bien de beaucoup d'autres. Déjà, nous saluons celles et ceux qui répondront à cet appel et qui nous rejoindront pour prolonger la mission, l'envoi, de l'Église vers tous les humains et toute la création.

+ Monseigneur Éric de Moulins-Beaufort, archevêque de Reims,
Président de la Conférence des évêques de France